

FONCTIONNEMENT

-  Dispositif porté par le Ministère de la Culture et géré en région par les DRAC.
-  La CMF Bourgogne assiste à la commission qui donne les avis.
-  La demande se fait via la plateforme en ligne "Démarche simplifiée"



DATE LIMITE POUR 2025
15 MAI A 23H59



Pensez à bien nous
envoyer vos dossiers
avant !

ELIGIBILITE

-  Être une association : fédération départementale ou société musicale
-  Le projet doit entrer dans un des trois axes ci-dessous :
 1. Accompagnement des artistes amateurs dans leur formation, leur ouverture artistique, l'amélioration de leurs compétences etc.
 2. Développement de partenariat et collaboration.
 3. Projet de structuration porté par les fédérations ou inter-fédérations.
-  Pas cumulable avec le FEIACA.
-  Pas de financement pour l'achat d'instrument uniquement.
-  Pas de demande en dessous de 1500€.



Vous trouverez dans les pages suivantes des éléments pour vous aider à remplir certains cadres de la demande de subvention.

Axes d'intervention



AXE 1 / Accompagnement des artistes amateurs

> Faire en sorte que les amateurs améliorent leurs compétences artistiques.

Votre projet entre dans cet axe si :

- il comprend un volet "formation" des musiciens : stage d'orchestre, ateliers ou masterclass ou résidence avec un professionnel.
- il permet aux musiciens de s'ouvrir à une nouvelle discipline artistique (projets croisés), à un nouveau répertoire musical, une oeuvre originale commandée, ou une nouvelle façon d'aborder le répertoire classique d'harmonie.
- il permet aux encadrants d'améliorer leurs compétences techniques ou pédagogiques (formations).



La DRAC aime beaucoup les projets qui vont faire travailler ensemble amateurs et professionnels. Donc pensez à faire appel à un professionnel quel qu'il soit (autre que votre chef d'orchestre) et à le mettre en avant dans votre demande.



AXE 2 / Développement de partenariats et de collaborations

> Construire des projets avec d'autres ensembles, ouvrir les horizons de votre société musicale.

Votre projet entre dans cet axe si :

- il développe les rencontres avec d'autres ensembles (attention, un simple concert avec une autre harmonie n'est pas suffisant).
- il se construit avec d'autres associations artistiques ou d'autres partenaires de votre territoire.
- il permet de créer de nouvelles collaborations avec un nouveaux territoire.



AXE 3 / Projets de structuration des fédérations territoriales

> Cela concerne les projets portés par les fédérations départementales ou régionales ou pour des projets inter-fédérations :

- si votre projet s'inscrit dans une dynamique territoriale.
- si cela implique de structurer une fédération (cadrer le fonctionnement, former les encadrants, péreniser des projets)

Description longue



Développez le projet le maximum possible en expliquant l'origine, les objectifs, les partenaires, ce qui va être mis en place etc. Chaque élément sera ensuite détaillé spécifiquement plus bas en fonction des axes concernés par votre projet.



Liste de questions pour vous aider à remplir ce cadre

ORIGINES ET GENESE DE VOTRE PROJET

- Quelles sont les motivations qui vous ont conduit à imaginer ce projet ?
 - Y a-t-il eu un événement déclencheur ? Une problématique identifiée ? Un besoin exprimé ?
- Comment ce projet s'inscrit-il dans la continuité ou le renouvellement de vos actions passées ?

OBJECTIFS

- Quels sont les objectifs de votre projet ? (ils seront précisés ensuite)
 - Dans quel(s) axe(s) votre projet s'inscrit-il ?
- Quels impacts espérez vous pour votre société musicale ? vos musiciens ? votre territoire ?

PUBLICS CONCERNÉS

- Quelles sont les personnes qui seront concernées par votre projet ? (musiciens adhérents, bénévoles, autres artistes)
- A quels publics s'adressent votre projet ? (si pertinent par rapport au projet)

CONTENU ARTISTIQUE ET CULTUREL

- Quelle est la thématique ou l'axe fort de votre projet ?
- Est-ce que vous allez faire intervenir d'autres personnes ou artistes ?
 - Est-ce qu'il y a la création ou l'adaptation d'un nouveau répertoire ?
 - Des croisements avec une autre discipline artistique ?



PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

- Quels sont les partenaires impliqués dans le projet (collectivités, écoles de musique, conservatoires, autres associations, artistes, etc.) ?
- Quel est le rôle de chacun ?
- Comment votre projet s'inscrit-il dans le territoire ?
 - Réponse à un besoin ou une sollicitation ?
 - Favoriser la rencontre entre les différents acteurs du territoire ?

TRANSMISSION ET FORMATION

- Des actions de formation ou sensibilisation sont-elles prévues (masterclass, atelier, stage etc.) ?
- Comment les jeunes musiciens sont-ils impliqués ?
- Est-ce que cela implique l'accompagnement ou la recherche de nouveaux musiciens ?

MISE EN OEUVRE DU PROJET

- Quelles sont les grandes étapes du projet (préparation, répétitions, créations, événements, restitutions, etc.) ?
- Sur quelle période le projet se déroulera-t-il ? (un élément du projet doit au moins commencer l'année de la demande)
- Quelles ressources humaines sont mobilisées (bénévoles, chefs d'orchestre, intervenants extérieurs, etc.) ?
- Où les actions auront-elles lieu ?

DIFFUSION, VALORISATION ET PÉRENNITÉ DU PROJET

- Y aura-t-il une restitution publique ? Sous quelle forme ?
- Comment envisagez-vous de valoriser le projet et ses participants ? (actions de communication, enregistrement, captation, photos etc.)
- Le projet est-il ponctuel ou s'inscrit-il dans une démarche à long terme ?
- Envisagez-vous une reconduction ou un élargissement du projet ?
- Comment évaluerez-vous la réussite du projet ?

Objectifs du projet



Précisez l'objectif principal, les objectifs spécifiques, les raisons de la mise en oeuvre de votre projet. Vous pouvez reprendre les axes notés dans la demande de subvention (voir page 3).



Vous pouvez essayer de formuler vos objectifs de la façon suivante : Notre objectif est de [verbe fort] [quoi / qui] afin de [résultat attendu], en lien avec [axe du plan fanfare].



Éléments de vocabulaire pouvant vous aider à remplir ce cadre

ACCOMPAGNER LES MUSICIENS AMATEURS DANS LE DEVELOPPEMENT DE LEUR PRATIQUE MUSICALE

> *développer – renforcer – encourager – fédérer – transmettre – impliquer – former – intégrer – sensibiliser*

- Encourager l'implication active des amateurs dans la création
- Améliorer la qualité artistique par des temps de formation, masterclass etc. pour les musiciens ou pour les encadrants
- Stimuler l'échange de pratiques entre ensembles amateurs
- Impliquer les jeunes musiciens dans la programmation ou l'organisation d'événements
- Sensibiliser de futurs musiciens en développant des actions

ENCOURAGER L'OUVERTURE ARTISTIQUE DES MUSICIENS AMATEURS

> *expérimenter – créer – croiser – mutualiser – décroisonner – coopérer*

- Créer une nouvelle pièce de répertoire
- Valoriser le répertoire musical existant à travers une nouvelle approche
- Organiser un projet croisé avec une autre discipline (chant, danse, théâtre, cinéma, narration, arts visuels)
- Proposer une action participative
- Faire intervenir un artiste ou un intervenant professionnel
- Créer un nouvel ensemble au sein de la société musicale (fanfare de rue, ensemble de musique de chambre etc.)

Objectifs du projet



Éléments de vocabulaire pouvant vous aider à remplir ce cadre.

ANCER SA SOCIÉTÉ MUSICALE SUR UN TERRITOIRE

> *valoriser – diffuser – relier – investir – animer – rapprocher – tisser*

- Créer un événement musical fédérateur dans un lieu de vie (village, quartier, marché...)
- Valoriser le patrimoine local ou la mémoire collective à travers la musique
- Aller à la rencontre de publics éloignés ou non familiers de la musique
- Renforcer la visibilité de la société musicale sur son territoire

DEVELOPPER DES PARTENARIATS

> *coopérer – mutualiser – co-construire – associer – fédérer – articuler – impliquer – structurer*

- Créer une dynamique collective entre plusieurs associations musicales d'un même territoire
- Travailler avec les collectivités locales (mairie, communauté de communes) pour organiser des événements fédérateurs
- Impliquer des acteurs non musicaux (théâtre, patrimoine, monde éducatif, médico-social) pour élargir l'impact du projet
- Intégrer des écoles de musiques, conservatoire à la construction d'un projet commun pour créer des ponts

STRUCTURER SA FÉDÉRATION ET METTRE EN RESEAU

> *coordonner – professionnaliser – accompagner – mutualiser – dynamiser – faciliter*

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des sociétés adhérentes
- Créer un réseau d'échanges de bonnes pratiques entre sociétés musicales
- Favoriser l'émergence de projets artistiques inter-associatifs ou inter-territoriaux
- Structurer une offre de formation mutualisée (chefs, jeunes musiciens...)

Questions spécifiques



Essayez de ne rien omettre et de surtout mettre en avant les parties du projet qui concernent le Plan Fanfare, même si ce n'est qu'un petit bout de votre projet global. Vous trouverez ci-dessous des exemples de choses pouvant être mises en avant selon votre projet et ses objectifs. Un projet peut intégrer plusieurs de ces éléments.

Echelle territoriale



Quelle est l'ampleur géographique du projet ?

- Organisation d'un festival sur plusieurs communes de votre territoire
- Diffusion du projet dans plusieurs villes réparties sur un territoire
- Création d'un projet avec des structures de plusieurs territoires différents

Formation des amateurs



Le projet permet-il de faire progresser les musiciens amateurs ?

- Organisation d'un stage pour les musiciens
- Atelier avec un chef invité, un artiste professionnel, un soliste
- Répétition avec un autre chef d'orchestre pour découvrir une autre façon de travailler
- Organisation d'ateliers ou formations sur d'autres thématiques pour intégrer les musiciens à la vie associative
- Participation à un concours d'orchestre
- Co-construction du projet avec les musiciens amateurs et les artistes pro

Formation des encadrants



Des temps sont-ils prévus pour former les chefs d'orchestre, responsables associatifs ou les bénévoles ?

- Organisation d'une formation pour les chefs d'orchestre
- Atelier sur la gestion associative pour les bénévoles
- Mise en place d'une formation à la direction d'orchestre pour des musiciens

Ouverture artistique



Le projet explore-t-il de nouveaux répertoires, disciplines ou approches ?

- Création d'un projet avec une troupe de théâtre ou de danse
- Travail avec un artiste plasticien pour une performance visuelle et sonore
- Création lumière pour un projet avec des techniciens professionnels
- Découverte d'un nouveau répertoire pour les musiciens (jazz, musique du monde, musique sacrée, rock, musiques urbaines etc.)
- Commande d'une oeuvre originale

Sensibilisation à la pratique musicale



Des actions sont-elles prévues pour faire découvrir la musique à des personnes qui ne la pratiquent pas ?

- Organisation d'ateliers découverte dans des écoles primaires
- Concerts pour des publics non-sensibilisés à la musique d'harmonie : centres sociaux, EHPAD etc.
- Faire des sessions d'essais d'instruments lors d'un forum associatif ou d'une journée portes ouvertes

Enseignement artistique



Est-ce qu'il y a un volet enseignement intégré au projet ou en lien avec une école de musique ?

- Partenariat avec un conservatoire ou une école de musique pour des cours ou la création d'un projet commun
- Proposition de cours collectifs donnés par des professeurs ponctuellement

Nouvel ensemble musical



Le projet inclut-il la création d'un nouvel ensemble ?

- Création d'un orchestre junior
- Ensemble éphémère formé pour un évènement précis
- Création d'un ensemble pour explorer un autre type de répertoire, avec un effectif différent (fanfare de rue, batucada, musique de chambre) ou pour faire d'autres types d'évènements (animation).

Partenariats



Le projet met-il en place des collaborations avec d'autres ressources culturelles du territoire ?

- Partenariat artistique avec une troupe de théâtre ou de danse
- Co-construction d'un projet avec une nouvelle structure associative
- Intégration d'un réseau d'associations culturelles du territoire

Actions de diffusion



Quelles sont les actions de diffusion prévues pour le projet ?

- Restitution de fin de stage ou d'atelier ouverte au public
- Déambulation ou concert dans l'espace public
- Série de concert dans plusieurs lieux
- Enregistrement ou captation du projet artistique
- Organisation d'une action pour communiquer sur le projet (ex : flashmob)

Partenariats



Est-ce qu'il y a des échanges entre orchestre ou association ou territoires ?

- Jumelage avec un orchestre d'un autre territoire
- Montage d'un projet avec d'autres ensembles (attention ça ne doit pas être qu'un simple échange entre harmonie)

Pièces jointes



Pensez à bien déposer les documents pouvant servir à mieux cerner votre projet :

- biographies des artistes, encadrants, groupes professionnels etc.
- note d'intention artistique si elle a déjà été écrite
- le programme artistique s'il a déjà été établi ou bien une idée des pièces choisies

Autres questions



Les encadrants du projet se sont les encadrants artistiques donc : chef d'orchestre, artistes professionnels, metteur en scène, chorégraphe, compositeur etc.



Vous pouvez ajouter les bénévoles, membres du Conseil d'Administration dans les bénéficiaires indirectement concernés.



Un tableau de valorisation du bénévolat est disponible sur le site de CMF bourgogne pour vous aider à comptabiliser les heures et à les valoriser financièrement dans vos budgets.

Budget



Il faut établir un budget prévisionnel équilibré pour votre projet EI pour votre structure.



Listez toutes les recettes (dont la demande Plan Fanfare) et les coûts associés au projet et pour votre structure. Faites des ajustements si besoin pour être à l'équilibre (solde = 0€).



Utilisez le modèle CERFA.



RAPPEL

Pas cumulable avec le FEIACA.
Pas de financement uniquement pour l'achat d'instrument.
Pas de demande en dessous de 1500€.